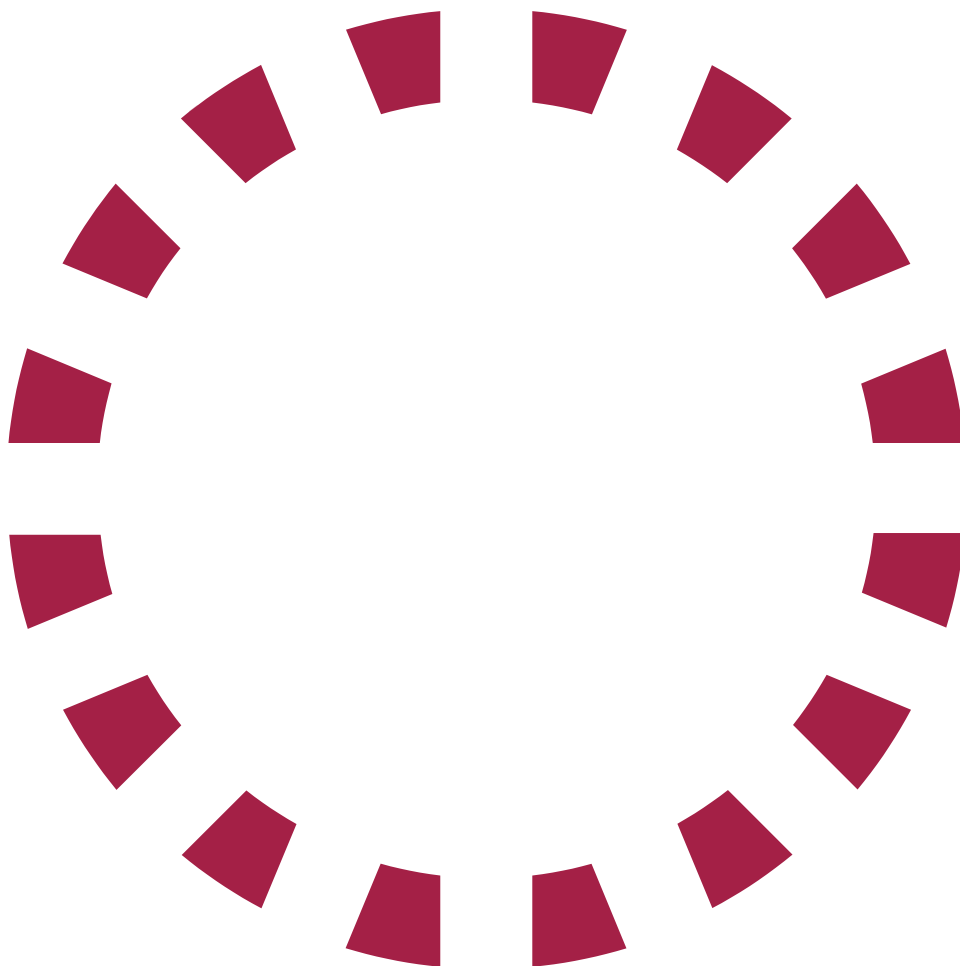


Enquête sur les perceptions relatives à la sécurité dans les régions de Maradi et Tillabéri au Niger (novembre 2022)





Dr Pauline Poupart et Dr Shourjya Deb (SIPRI)
Dr Hamani Oumarou (Direction des équipes du LASDEL)

Février 2022

Ce rapport a été commandé et financé par CORDAID, une organisation humanitaire et de développement, travaillant à la fin de la pauvreté et de l'exclusion. Les opinions exprimées et les informations contenues dans ce document sont à la responsabilité des auteurs.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Sommaire | 2 |
| Définitions utilisées | 3 |
| I. Cadre de l'enquête | 4 |
| II. Échantillonnage et administration du questionnaire | 5 |
| III. Conditions de l'enquête | 6 |
| IV. Résultats de l'enquête | 8 |
| 4.1. Les perceptions de l'(in)sécurité | 8 |
| 4.2. Les acteurs de la sécurité présents | 11 |
| 4.3. Les relations des populations avec les acteurs étatiques nationaux de la sécurité 12 | |
| 4.4. Les relations entre la société civile et les questions de sécurité | 15 |
| Conclusions | 19 |
| Recommandations | 19 |

Définitions utilisées

| | |
|--|--|
| Forces nationales de défense et de sécurité | Cette appellation inclut les Forces Armées Maliennes (FAMA)- l'armée, et les forces de sécurité intérieure que sont la garde nationale, la gendarmerie et la police. |
| Insécurité | État de peur et d'anxiété dû à une absence ou à un manque de protection. Cet état reflète à la fois une insécurité physique mais aussi une insécurité liée à des conditions socioéconomiques dégradées. ¹ |
| Perceptions de la sécurité | Interprétations subjectives des conditions sécuritaires objectives. La perception de la sécurité se fonde sur des réactions psychologiques à la fois aux risques et aux mesures prises pour les limiter. ² De plus, elle peut être liée aux expériences des individus mais également avoir des liens forts avec leurs identités. |
| Sécurité | Le terme fait référence ici à la « sécurité objective » liée à la capacité d'un État à assurer la protection de ses citoyens face aux menaces intérieures et extérieures mais aussi à sa dimension « humaine » selon laquelle les individus et les collectivités sont protégés contre les atteintes à leur intégrité physique, psychologique et morale, causées par la violence politique ou civile, la mal-gouvernance juridique, les risques sanitaires ou environnementaux, et/ou par la menace de telles atteintes. ³ |
| Violence contre les civils | Selon la définition donnée par ACLED ⁴ , événements violents lors desquels un groupe armé organisé inflige délibérément une violence sur des personnes non-combattantes et non-armées. Ces actes peuvent induire des violences sexuelles, des attaques armées directes, des kidnappings ou des disparitions forcées. |

¹ Beland D (2005). The political construction of collective insecurity: From moral panic to blame avoidance and organized irresponsibility. Center for European Studies, Working Paper Series 126.

² B. Schneier, 'The Psychology of Security', in: S. Vaeudenay (Ed.), AFRICACRYPT 2008, (Springer-Verlag, 2008).

³ <https://www.unocha.org/sites/dms/HSU/Publications%20and%20Products/Human%20Security%20Tools/Human%20Security%20in%20Theory%20and%20Practice%20French.pdf>

⁴ https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/2021/11/ACLED_Codebook_v1_January-2021.pdf

I. Cadre de l'enquête

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du programme *Just Future* (Avenir Juste), mis en œuvre par un consortium piloté par CORDAID. Il rassemble plusieurs organisations et instituts de recherche. L'objectif du consortium est de soutenir les acteurs de la société civile. *Just Future* vise à établir un partenariat stratégique global avec les organisations de la société civile, afin « d'améliorer l'accessibilité, la réactivité et la redevabilité des institutions de sécurité et de justice », notamment par la « mobilisation de la société civile pour une action collective et un plaidoyer »⁵ dans six contextes fragiles (Burundi, République démocratique du Congo, Mali, Niger, Soudan du Sud et Afghanistan).

Conduite pour la première fois en octobre 2021, cette recherche s'appuie sur des enquêtes de perception qui seront menées deux fois par an jusqu'en 2025. Cette seconde collecte pour l'année 2022 est mise en œuvre, sur le terrain, par le Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL) à Niamey (Niger). Le LASDEL est connu pour la rigueur et la qualité de ses recherches qui sont très enracinées dans les contextes locaux. Cette recherche s'inscrit dans le deuxième objectif du programme *Just Future* visant à renforcer les capacités des organisations de la société civile.

Le questionnaire est structuré autour de quatre grandes sections :

1. le sentiment d'insécurité aux niveaux national et local ;
2. l'identification et la présence - ou non - des acteurs de la sécurité ;
3. les relations avec les acteurs étatiques nationaux de la sécurité ;
4. les relations entre la société civile et les questions de sécurité.

L'objectif de ces enquêtes est d'identifier, sur le long terme, les acteurs de la sécurité présents et de mieux comprendre les relations entre les populations civiles et les forces de sécurité nationales, dans des localités d'intérêt pour le programme et ses partenaires. Cette recherche s'appuie à la fois sur un questionnaire et sur les journaux de terrain renseignés par les facilitateurs et facilitatrices.

Les données, tout comme les observations recueillies et leurs évolutions, ont pour but de renseigner la société civile et les acteurs nationaux et internationaux sur les types et les niveaux d'actions les plus appropriés à mettre en place concernant les questions de sécurité, ainsi que sur les organisations et les interlocuteurs à privilégier.

⁵ Avenir Juste, Proposition de programme – octobre 2020, p. 7

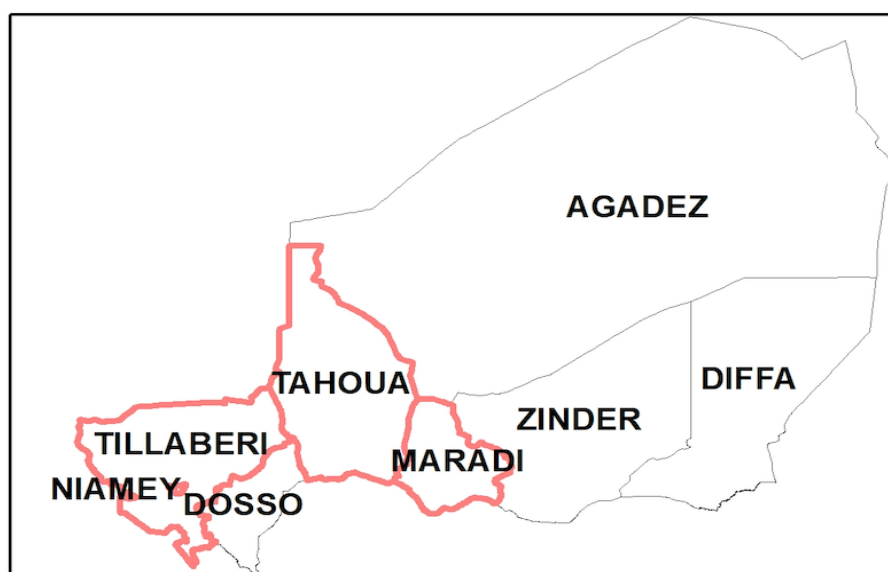
II. Échantillonnage et administration du questionnaire

Les questionnaires ont été administrés du 9 au 18 novembre 2022 dans les régions de Tillabéri et de Maradi au niveau des communes de Guidan Roundji et Ayorou.

Pour des raisons contextuelles, la collecte prévue dans la commune de Kao dans la région de Tahoua a dû être réorientée en raison de l'absence, d'une part des populations cibles, notamment déplacées et réfugiées, et d'autre part des forces de sécurité et de défense. L'absence de ces cibles introduisait le risque d'avoir un nombre élevé de réponses non pertinentes sur les grands thèmes du questionnaire liés aux forces de défense et de sécurité. Ce taux aurait constitué un véritable biais dans l'analyse des données.

En raison de contraintes logistiques et administratives et des conditions d'insécurité pour les équipes dans la région de Tahoua au moment du redéploiement, le choix s'est porté sur des communes rurales de Guidan Roundji, en complément de la recherche prévue au sein de communes urbaines et afin de respecter les zones d'intervention de CORDAID au Niger.

Carte des zones d'intervention du projet Just Future



Cartographie réalisée par ASSN Niger, septembre 2022

L'enquête a couvert un échantillon de 478 personnes (75 % en milieu rural et 25 % en milieu urbain) et le questionnaire a été administré par sept facilitateurs et trois facilitatrices.

Dans le questionnaire et, conformément aux attentes exprimées par CORDAID, une attention particulière a été portée à l'inclusion des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et de personnes déplacées ou réfugiées. Des questions spécifiques leur sont dédiées et l'échantillon est réparti comme suit :

| | |
|---|------|
| Femmes | 65 % |
| Hommes | 35 % |
| Adultes (35 ans et plus) | 33 % |
| Jeunes (15-34 ans) | 67 % |
| Personnes en situation de handicap | 12 % |
| Résidents | 78 % |
| Personnes déplacées internes | 14 % |
| Personnes réfugiées, retournées, rapatriées | 7 % |
| Migrants | 1 % |

III. Conditions de l'enquête

Cette seconde phase d'enquête pour l'année 2022 s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, en dépit d'une insécurité toujours importante dans la région de Tillabéri. L'accueil des équipes de recherche et les interactions quotidiennes avec les administrations locales et leurs représentants ont été satisfaisants. Certaines localités ont été plus difficiles à atteindre que d'autres, notamment dans la zone d'Ayorou, du fait de leur accès unique par le fleuve, qui était alors en crue.

L'administration des questionnaires a respecté l'échantillon défini, même si certaines unités d'enquêtes sont demeurées plus difficiles à atteindre, comme les personnes déplacées dont la localisation a varié. De plus, la faible capacité de différenciation entre les forces de défense et de sécurité (FDS) constitue une difficulté pour les jeunes femmes ainsi que pour les personnes déplacées et réfugiées.

Le Niger a connu une augmentation des violences contre les civils entre octobre 2021 et janvier 2022, d'environ 5 000 à 8 200 incidents. Ce nombre s'est ensuite maintenu jusqu'en septembre 2022. Lors de notre enquête, celui-ci était en baisse au niveau national (passant d'environ 8 000 à 4 000 incidents).⁶ Néanmoins, dans les régions étudiées, ces violences demeurent un facteur d'insécurité quotidienne pour les populations.

Ainsi, le 13 novembre 2022, au moment de la collecte, des membres supposés de l'Organisation de l'État islamique ont tué un leader communautaire d'Inatès dans le département d'Ayorou dans la région de Tillabéri ; le 21 novembre 2022, un groupe armé non-identifié a également attaqué le camp tamasheq de Zongon-Bahouche à 47 km au sud-ouest de Guidan-Roundji.⁷

Les deux régions étudiées ont pour particularité de se situer dans des zones frontalières : avec le Nigéria pour la région de Maradi et le Mali pour celle de Tillabéri. Pour autant, le niveau d'insécurité rapporté est plus important dans cette dernière. De plus, les caractéristiques de l'insécurité quotidienne diffèrent.

Ainsi, la commune de Guidan Roundji, dans la région de Maradi, est exposée, dans ses parties les plus proches de la frontière, à une criminalité et un banditisme qui prennent la forme de vols, de braquages et de kidnappings. Les opérateurs économiques, venus du

⁶ Incidents enregistrés par ACLED du 1^{er} octobre 2021 au 30 novembre 2022.

⁷ Incidents rapportés à ACLED du 1^{er} novembre 2021 au 30 novembre 2022 et mentionné par les facilitateurs de la région de Tillabéri en ce qui concerne celui du 13 novembre.

Nigéria et résidant occasionnellement au Niger pour affaires constituent des cibles privilégiées pour les bandits qui opèrent des deux côtés de la frontière. Les communautés rurales sont également confrontées à des tensions, en leur sein, entre agriculteurs et éleveurs, qui peuvent devenir violentes, notamment en période de culture et de transhumance, lorsque des dégâts sont occasionnés par le bétail sur les champs cultivés. Néanmoins, les résidents de la commune urbaine de Guidan Roumdji se considèrent en sécurité en raison de la visibilité et de l'activité des forces de police de la CMCF (Compagnie mobile de contrôle aux frontières) qui effectuent des patrouilles régulières. Ces dernières, très visibles et considérées comme « joignables » en cas de besoin, permettent également aux habitants des localités rurales de percevoir une amélioration de leur situation sécuritaire en dépit de l'absence de postes des forces de défense et de sécurité (FDS)⁸.

La situation sécuritaire est, en revanche, décrite comme « dégradée » dans la commune d'Ayorou pour la région de Tillabéri. Les populations ont particulièrement souligné la fréquence des vols de bétails, mais aussi les enlèvements des chefs de villages, des religieux et des jeunes hommes considérés comme « suspects » par les groupes djihadistes actifs dans la zone. Ces derniers sont désignés par des expressions telles que « bandits armés » ou « ceux qui viennent faire des prêches » sans que leur identité soit explicitement déclarée ou précisément connue par la population locale. La commune d'Ayorou correspond cependant à la zone d'activité de l'organisation de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS).⁹

L'action des groupes djihadistes a également eu des répercussions sur les activités socio-économiques en raison des déplacements des villages, mais aussi des départs importants de chefs de village contraints de « fuir » face aux menaces proférées à leur rencontre. Les marchés, les stations d'essence et les compagnies de transfert d'argent de la zone d'Ayorou sont fermés du fait de la pénurie d'approvisionnement, mais surtout à cause des attaques et des braquages régulièrement subis.

L'insécurité aux frontières a produit, dans les deux régions, des mouvements de populations. Les personnes dans cette situation ont été rencontrées, pour la zone de Tillabéri, à Ayorou Haoussa où elles sont accueillies au sein du village. Un camp d'accueil, désormais à saturation, a été créé à Dan Dadjji à 7 km de Guidan Roumdji.¹⁰ Certaines personnes déplacées ont également pu acheter des maisons dans la ville.

Enfin, l'insécurité alimentaire est une inquiétude fortement partagée dans les deux zones d'étude. En effet, la mauvaise campagne agricole à Guidan Roumdji et l'insécurité élevée à Ayorou expliquent ce sentiment. Selon OCHA, une assistance alimentaire est ainsi nécessaire pour environ 16 193 personnes dans la région de Tillabéri.¹¹ Cette peur de ne pas pouvoir satisfaire les besoins quotidiens est également liée, de façon plus large, à l'augmentation des prix des denrées alimentaires de première nécessité.

⁸ Ce terme renvoie ici à l'ensemble des forces nationales : armée, garde nationale, gendarmerie et police.

⁹ Sources ACLED, MENASTREAM cartographié par Jules Duhamel :

<https://julesduhamel.wordpress.com/2022/12/13/activity-of-jihadist-militant-groups-in-central-sahel-2022>

¹⁰ Journaux de terrain des facilitateurs, commune urbaine de Guidan Roumdji, région de Maradi, novembre 2022.

¹¹ Rapport de situation OCHA Niger, 23 juin 2022.

IV. Résultats de l'enquête

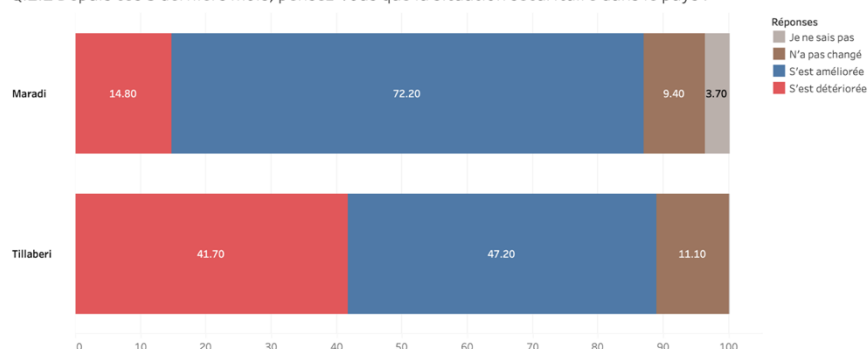
4.1. Les perceptions de l'(in)sécurité

La situation sécuritaire du pays continue d'être décrite, par les enquêtés, comme s'étant améliorée. Le pourcentage passant 68 % en novembre 2022 contre 59 % en novembre 2021.

Cette tendance se retrouve au niveau régional pour les répondants de Maradi à 72 % (65 % en novembre 2021 et mars 2022) ainsi que pour 47 % de ceux de la région de Tillabéri (11 % en novembre 2021 et 35 % en mars 2022).

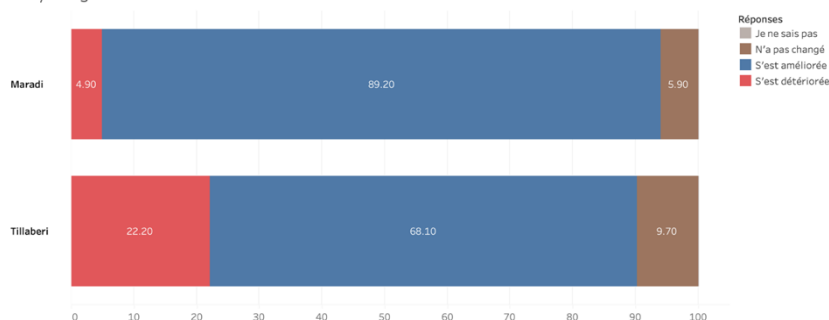
Néanmoins, 41% continuent de percevoir une certaine dégradation sécuritaire.

Q.2.1 Depuis ces 3 derniers mois, pensez-vous que la situation sécuritaire dans le pays :



En effet, ce sentiment est latent - bien qu'en évolution- lorsque l'on évoque la situation sécuritaire locale au niveau des villes et des villages de la région. Une détérioration a été mentionnée à 66 % en novembre 2021, 42 % en mars 2022 et 22 % en novembre dernier.

Q.2.2 Depuis ces 3 derniers mois, pensez-vous que la situation sécuritaire dans votre ville/village :



Pour Tillabéri, les principales causes de l'insécurité rapportées sont la présence des groupes armés non-étatiques et les attaques, vols et menaces contre la population.

Dans la région de Maradi, les facteurs sont davantage liés à la proximité avec la frontière, aux attaques, vols et menaces contre la population et à l'absence des forces de défense et de sécurité pour les localités les plus rurales.

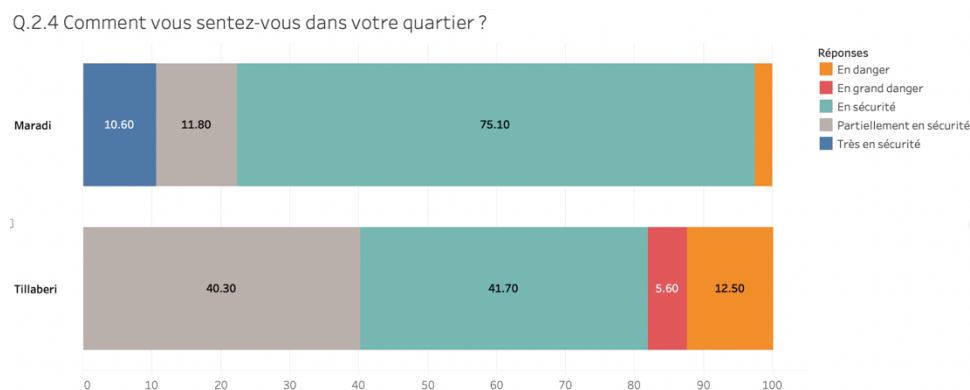
De façon commune, la pauvreté, le chômage et l'insécurité alimentaire sont des sources de préoccupation majeure depuis le début de nos enquêtes, du fait de la détérioration des conditions socio-économiques. Ainsi, dans la ville d'Ayorou :

« Notre plus grand problème, c'est le chômage parce que, parmi nous, ceux qui ont suivi les bandits armés étaient attirés par l'argent et les biens matériels. Ils donnent des

informations et ils les payent. »¹²

Le chômage est indissociable de la baisse des petites activités économiques locales qui se font en lien avec les marchés hebdomadaires. Ces marchés étant actuellement très peu fréquentés, les jeunes n’y trouvent plus de possibilités d’activité.

Si, au niveau de leurs quartiers, les enquêtés déclarent se sentir « en sécurité » à 75 % dans la région de Maradi, ils ne le sont que « partiellement » 40 % dans celle de Tillabéri. 12 % d’entre eux s’y sentent même « en danger ».



Dans les deux régions, il apparaît que les hommes et les jeunes se sentent davantage en insécurité même si l’exposition aux risques demeure largement partagée. Ainsi, en novembre 2022, 18 % des jeunes, 15 % des hommes contre 12 % des femmes interrogés à Maradi pensent que leur localité est « moyennement sûre ».

À Tillabéri, 51 % des hommes et 48 % des jeunes partagent la même perception d’une sécurité « moyenne ». Si 52 % des femmes sont aussi dans cette situation, la proportion de personnes trouvant que leur localité n’est également « pas du tout sûre » se retrouve davantage chez les hommes et les jeunes (à 25% contre 19% des femmes).

Ces perceptions dérivent notamment de leur exposition prononcée aux risques quotidiens en raison de leurs occupations professionnelles et de leur mobilité. C’est particulièrement le cas pour les éleveurs interrogés dans les deux régions qui estiment à 46 % que la situation sécuritaire de leur localité s’est détériorée.

Les femmes et les personnes déplacées ou en situation de handicap se considèrent, quant à elles, majoritairement « en sécurité » à Maradi et « partiellement en sécurité » à Tillabéri.

Ces niveaux d’insécurité, même variables, affectent donc directement les conditions de vie des populations au quotidien. Ces dernières limitent toujours leurs déplacements ou modifient leur manière de se déplacer en privilégiant les transports publics, même si ceux-ci sont aussi des cibles potentielles de braquage ou d’attaque.

L’insécurité pèse fortement sur les activités économiques quotidiennes dans la région de Tillabéri. Elle a, par exemple, contraint à l’abandon des champs éloignés, réduit le volume des activités agricoles et fait peser des risques supplémentaires sur l’élevage de bétail. À Ayorou Haoussa, les craintes sont clairement exprimées :

¹² Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou ville, commune d’Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

« Nous sommes des éleveurs et des agriculteurs, mais nous ne pouvons plus pratiquer ces activités. De ce fait, nous devenons, chaque jour de plus en plus en plus pauvres. »¹³

« Nous n'avons aucune activité à faire pour subvenir à nos besoins quotidiens ; si l'insécurité ne nous tue pas c'est la faim qui va nous tuer. »¹⁴

Les groupes armés non étatiques restreignent particulièrement l'espace socio-économique local en contrôlant l'accès aux cultures, en prélevant des taxes sous forme de *zakât* ou en prenant directement du bétail.

À Ayorou Goungou, *« il arrive souvent que les hommes armés non étatiques surgissent dans les champs et les parcelles et demandent aux habitants d'arracher, défricher et de couper toutes les cultures »*.¹⁵

Tandis qu'à Ayorou Haoussa, *« les bandits armés ont occupé nos champs. En plus, nous ne pouvons plus faire d'élevage de peur que nos bétails soient volés et/ou que l'on paye des taxes. Sinon, ils commettent le meurtre et emportent le bétail. »*¹⁶

La région de Tillabéri demeure, par ailleurs, dans un statut « d'état d'urgence » renouvelé¹⁷. Cela impacte, plus largement, le volume et la fréquence des échanges commerciaux, réduisant les activités de transport des marchandises et le déplacement des commerçants et des individus. L'inquiétude générale sur l'insécurité alimentaire et la capacité des populations à subvenir à leurs besoins au quotidien est accentuée.

Cette peur a ainsi été exprimée très ouvertement et de façon répétée aux enquêteurs :

« Nous nous remettons à Dieu seul, nous sommes dans des problèmes, nous n'arrivons pas à nous nourrir correctement ; nous souffrons beaucoup. Nous ne dormons pas assez et nous ne pouvons pas partir loin et la brousse est impraticable. Nous attendons seulement la mort. »¹⁸

¹³ Témoignage d'un adulte résident, Ayorou Haoussa, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

¹⁴ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou Haoussa, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

¹⁵ Témoignage d'un jeune homme, Ayorou Goungou, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

¹⁶ Témoignage d'un adulte résident, Ayorou Haoussa, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

¹⁷ <https://www.lesoiralgerie.com/monde/l-etat-d-urgence-de-nouveau-prolonge-de-trois-mois-dans-certaines-regions-du-pays-90117>, article publié le 22 octobre 2022.

¹⁸ Témoignage d'un adulte résident, Ayorou Haoussa, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

4.2. Les acteurs de la sécurité présents

En dépit des insécurités locales, la perception des forces de sécurité étatiques continue d'être très favorable au Niger. Tout au long de l'année 2022, les relations avec les forces ont été qualifiées « bonnes » (à plus de 40 %) ou « normales » (20 %).

Les acteurs les plus présents au quotidien auprès des populations sont toujours la police, la gendarmerie, la garde nationale et l'armée. Cependant, si cette dernière est très visible dans la région de Tillabéri, elle n'est pas la force principale dans la région de Maradi.

Pour les personnes interrogées, les rôles prêtés à l'armée sont principalement ceux de surveiller le territoire (72 %), de protéger les populations des menaces extérieures (8 %) et de combattre les groupes non étatiques violents (7 %). Quant aux autres forces, elles ont vocation, pour les enquêtés, à protéger les populations locales des menaces intérieures (46 %) et à assurer la sécurité des villes (29 %).

La confiance dans les comités de vigilance constitués par les résidents pour protéger leurs quartiers ou villages demeure importante. Leur présence locale continue d'être mentionnée à des proportions similaires à Ayorou (20 % en mars, 18 % en novembre) tandis qu'à Guidan Roundji, leur présence rapportée a augmenté (de 3 à 13 %), notamment en raison du caractère mobile des forces nationales de sécurité à la frontière qui pousse les résidents à s'organiser eux-mêmes pour la surveillance quotidienne de leurs villages et de leurs biens.

Une des attentes, en termes de sécurité, exprimée plus fortement en novembre, en particulier dans la région de Tillabéri, est que les autorités nationales autorisent la mise en place de « groupes d'auto-défense » qui pourraient posséder des armes (notamment des fusils automatiques) pour répondre aux groupes djihadistes et ainsi dépasser les moyens limités des comités de vigilance (anciens fusils, bâtons). Cela permettrait que les « populations puissent se défendre par elles-mêmes en cas d'attaque terroriste »¹⁹, mais cette décision demeure extrêmement sensible pour Niamey tant au niveau sécuritaire, stratégique que politique.²⁰

Les forces internationales ne sont, elles, mentionnées qu'au niveau de la région de Tillabéri et désignent principalement les troupes françaises sans que leur mandat soit véritablement compris des populations.²¹ De fait, le manque de confiance à leur rencontre

¹⁹ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou ville, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

²⁰ <https://www.studiokalangou.org/61545-niger-creation-milices-auto-defense>. Article publié le 24 novembre 2021.

Voir aussi la délicate position de l'État nigérien qui, selon lui, « a empêché la formation des groupes d'auto-défense jusqu'à 2020 (p.11) dans le travail de Mathieu Pellerin sur la question : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin_groupes_autodefense_sahel_2022.pdf

²¹ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou ville, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

Entre 900 et 1000 soldats français sont présents au Niger en 2022. La base aérienne de Niamey joue un rôle central dans le déploiement des drones Reaper, des avions de transports et de chasse. Elle abrite également un Groupement tactique désert regroupant différentes unités terrestres. Des opérations conjointes avec les forces spéciales nigériennes ont également été rapportées dans la région de Ouallam en octobre 2022 dans le cadre de l'opération « Almahaou ».

<https://bit.ly/40rSHES>. Article publié le 02 octobre 2022.

en tant « qu'acteurs de la sécurité au quotidien » est très important (70 %).

4.3. Les relations des populations avec les acteurs étatiques nationaux de la sécurité

Les taux de confiance exprimés envers les forces demeurent extrêmement forts au Niger et atteignent les 90 % en novembre 2022 pour l'ensemble des corps cités. Pour autant, au niveau local, les attentes demeurent extrêmement fortes et génèrent certaines déceptions, voire des critiques, exprimées davantage à l'oral aux facilitateurs que durant les questionnaires en raison de la sensibilité du sujet.

Suite de la question 4.4 : Si vous ne pouvez pas faire appel aux forces de sécurité et de police, quelles sont vos deux principales raisons pour cela ?



La première grande limite exprimée à l'encontre de l'ensemble des forces (armée, garde nationale et gendarmerie) est, pour la région de Tillabéri, le manque d'intervention en cas d'attaque :

« Les FDS se cherchent aussi comme nous. Ils ont peur des bandits armés. Même si on les appelle, ils ne viennent pas, surtout dans la nuit. »²²

La capacité de réaction de l'armée continue d'être jugée trop insuffisante, en dehors des patrouilles organisées dans la zone.

Dans la région de Maradi, même si « les populations ont accès aux services des forces de sécurité en cas de besoin », car « les numéros de téléphone ont été partagés un peu partout dans les villages et même dans la ville pour contacter automatiquement ces forces en cas de problème d'insécurité »²³, la deuxième limite importante est la peur des représailles si elles sont vues avec les forces ou perçues comme étant en contact direct avec elles.

Ce sentiment est également très perceptible dans la zone frontalière avec le Mali où « les bandits sont régulièrement informés de tout ce qui se passe dans la ville, le moindre

<https://information.tv5monde.com/afrique/fin-officielle-de-barkhane-ou-en-est-le-dispositif-militaire-francais-au-sahel-477890>. Article publié le 09 novembre 2022.

²² Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou Haoussa, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

²³ Journaux de terrain des facilitateurs, commune urbaine de Guindan Roudji, région de Maradi, novembre 2022.

*mouvement, la moindre opération leur parvient avant même sa réalisation ».*²⁴

Cette peur se couple alors avec une autre limite majeure qui est le manque de confidentialité reproché aux forces de défense et de sécurité, que cela soit lors d'un dépôt de plainte, d'une dénonciation ou d'une arrestation :

*« Dès que tu divulgues la cachette d'un bandit armé aux FDS, ils te mettent dans leur voiture pour que tu ailles avec eux. S'ils arrivent à l'attraper, ils le mettent en prison mais, après sa sortie, il viendra te tuer. »*²⁵

Des récits d'assassinats ciblés contre les autorités locales ou les villageois considérés comme « suspects » ont ainsi été évoqués à plusieurs reprises aux facilitateurs et facilitatrices lors de la collecte dans la zone d'Ayorou.

Plus largement, « les forces sont appréciées en fonction de comment elles se comportent ou vivent avec les populations locales »²⁶. Si la régularité des patrouilles et les interactions qu'elles engendrent sont appréciées dans les zones rurales autour de Guidan Roundji, les contacts directs avec les forces continuent, de façon générale, de susciter une certaine méfiance réciproque. Ainsi, l'état de tension créé par l'insécurité génère une suspicion latente envers la population :

*« Nous sommes tout près de la gendarmerie. Après le coucher de soleil, même si tu as un besoin, tu ne peux pas sortir car les FDS risquent de te prendre comme un ennemi et te tirer dessus. »*²⁷

De plus, les enquêtés se disent parfois intimidés et choqués par certaines violences arbitraires que peuvent commettre les forces à leur rencontre. Au risque de confusion entre civils et membres d'un groupe armé, notamment dans les zones rurales, s'ajoutent, de façon partagée entre les deux régions, la corruption et le chantage exercés notamment par la police. Au cours de cette enquête, le harcèlement sexuel des jeunes filles par certains éléments des forces a également été rapporté à plusieurs reprises.²⁸

Si la possibilité de faire appel aux forces est mentionnée de façon élevée (87 %), très peu de répondants les ont effectivement sollicitées au cours de l'année précédente (22 % à Maradi et 19 % à Tillabéri). Le contact direct avec les FDS demeure donc contraint par le niveau d'insécurité et la peur qu'il engendre, mais il s'inscrit également dans des difficultés structurelles de disponibilité et d'accessibilité ainsi que des freins sociaux.

Ainsi, 32 % des enquêtés ignorent l'existence d'un mécanisme de plainte spécifique en cas de problème avec les FDS. De plus, leur accès est encore considéré comme étant plus

²⁴ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou ville, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

²⁵ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou ville, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

²⁶ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou Goungou, Ayorou Haoussa, Ayorou ville, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

²⁷ Témoignage du jeune femme résidente, Ayorou ville, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

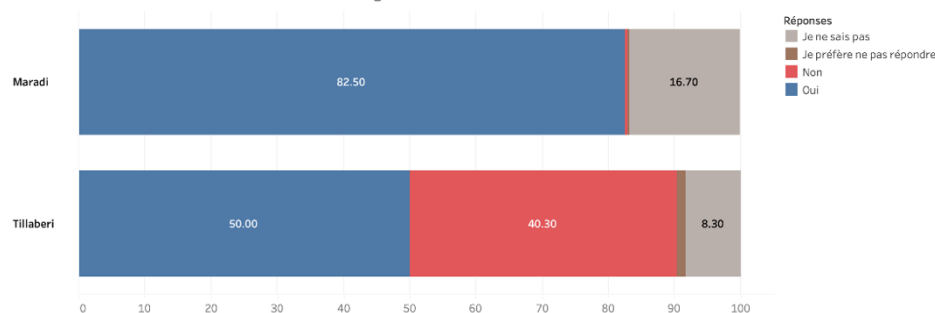
²⁸ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou Goungou, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

difficile pour les femmes et les jeunes en raison de la peur qui reste importante, des discriminations de genre et d'âge qui peuvent se produire, mais aussi des difficultés à pouvoir s'exprimer qui sont notamment liées aux contraintes sociales qui pèsent sur les femmes.

Enfin, si, sur l'année 2022, plus de la majorité des enquêtés considèrent toujours que les forces se comportent de la même façon envers toutes les communautés, il a néanmoins été mentionné à 40 %, pour la première fois, que cela n'avait pas été le cas depuis juillet dernier dans la région de Tillabéri.

Ainsi, il a été expliqué que, dans cette zone, les forces ne connaissent pas bien la réalité locale, qu'elles ne prennent pas suffisamment en compte les opinions des communautés et qu'elles préfèrent utiliser la force.

Q.4.19 Sur les 3 derniers mois, pensez-vous que les FDS se comportent de la même façon avec toutes les communautés dans votre région ?



Cette enquête confirme que les contacts les plus fréquents entre les populations et les forces passent par des « intermédiaires » incarnés, préférablement, par les chefs de quartier et de village. Ces derniers sont sollicités, dans les régions de Tillabéri et de Maradi, en cas de tensions entre les communautés (72 %), d'injustice avec une des forces (63 %), mais aussi en cas d'attaques par des individus armés (55 %), et ce devant la police. Ils continuent ainsi d'être vus comme les acteurs les plus à même d'agir rapidement et correctement, capables de dialoguer avec toutes les parties. Ils sont donc les contacts privilégiés à la fois des forces et des populations pour prévenir, intervenir et informer, ce qui les expose particulièrement dans les localités où l'insécurité est la plus forte.

4.4. Les relations entre la société civile et les questions de sécurité

Le contexte continue également de peser sur les acteurs locaux de la société civile et sur leurs capacités réelles d'action concernant la sécurité. En effet, ces derniers restent paralysés par l'insécurité dans la région de Tillabéri et fortement méconnus dans les zones rurales comme cela a été souligné à Maradi : « généralement, les sociétés civiles ne sont actives que dans les grandes villes. »²⁹

De plus, le sujet de l'insécurité peut ne pas apparaître comme étant un sujet prioritaire ou accessible pour certaines organisations locales :

« En ce qui concerne la société civile, il faut retenir que la société civile locale ne s'occupe pas des questions de sécurité. Il s'agit des organisations ou groupements villageois qui font des activités socio-économiques. Leurs interventions sur les questions de sécurité sont occasionnelles, c'est à dire même si cette société civile locale agit en ce sens, c'est à l'occasion des assemblées villageoises ou de toute autre activité en lien avec la sécurité que s'organisent des réunions de temps en temps dans les villages où tout le monde est réuni. »³⁰

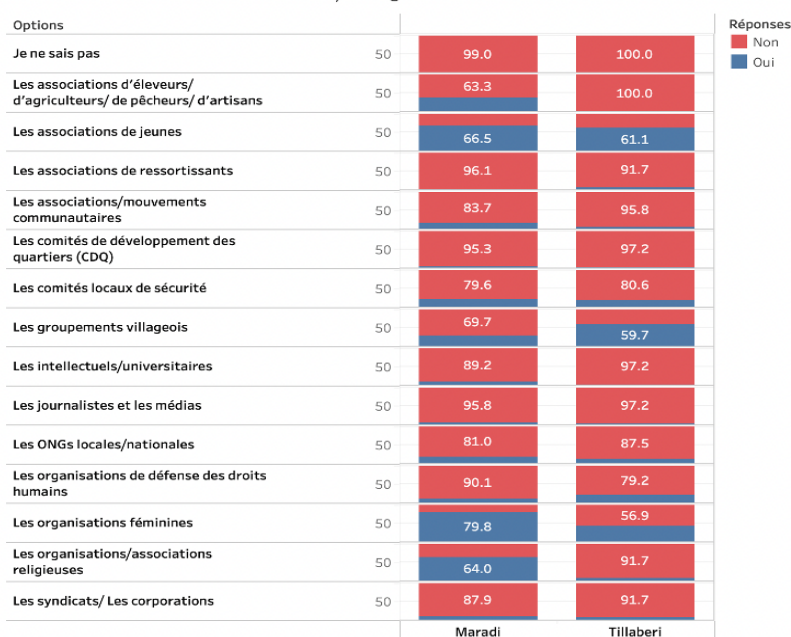
Pour autant, certains de ces acteurs restent visibles pour les enquêtés qui pensent, à 60 %, qu'ils peuvent aussi s'occuper de questions de sécurité. Ainsi, les plus cités demeurent, par ordre de fréquence :

- les organisations féminines (74 %) ;
- les associations de jeunes (65 %) ;
- les associations religieuses (55 %) ;
- les groupements villageois (34 %) ;
- les associations d'éleveurs et d'agriculteurs (31 %) ;
- les comités locaux de sécurité (20 %).

²⁹ Journaux de terrain des facilitateurs, commune rurale de Guidan Roumdji, région de Maradi, novembre 2022.

³⁰ Journaux de terrain des facilitateurs, commune urbaine de Guidan Roumdji, région de Maradi, novembre 2022.

Q.5.1 Quels sont les acteurs locaux de la société civile qui sont visibles et actifs dans votre ville/village ?



Ces acteurs continuent, à leur échelle, de jouer des rôles spécifiques dans la sécurité. Ainsi, ils sont en mesure de tenir des réunions sur la sécurité pour sensibiliser et informer les populations, car ils agissent aussi en tant que contact avec les forces de sécurité.

« Dans le village d'Ayorou Goungou, la société civile a joué un rôle important en matière de question de sécurité. D'abord cette dernière a combattu « le djipo-djipo » (les bandits qui abusent des femmes la nuit). Elle a fait des sensibilisations auprès des jeunes pour attirer leur attention afin de ne pas intégrer les groupes armés. Ainsi, selon un enquêteur : « les actions de la société civile ont apporté ses fruits puisqu'aucun ressortissant de ce village n'a intégré les groupes armés en raison des sensibilisations. Aussi, il y a eu des séances de formation pour les jeunes filles comme garçons dans ce sens. »³¹

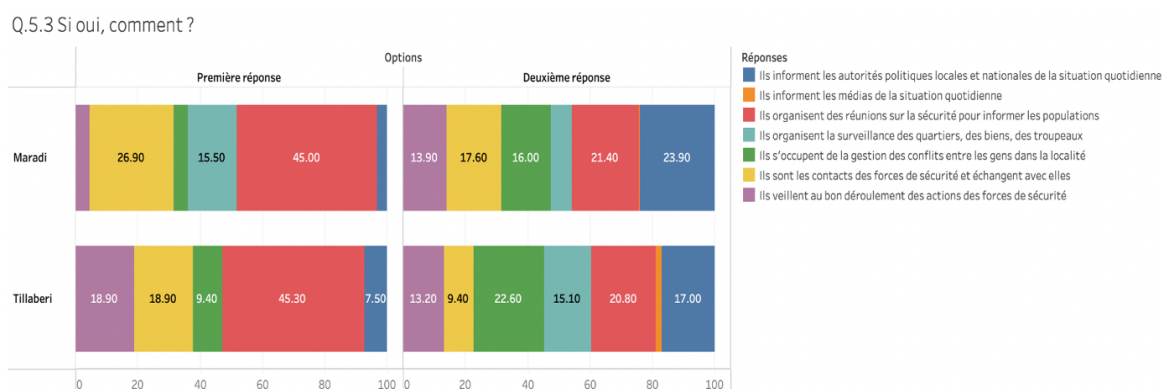
Lors de cette enquête, le rôle important des organisations de jeunes, des groupements villageois et des comités locaux de sécurité a particulièrement été souligné dans la signalisation des personnes jugées « suspectes » aux forces de l'ordre et de la surveillance de leurs quartiers, biens et troupeaux, notamment lorsqu'en milieu rural la présence des forces s'incarne principalement dans les patrouilles. Ces groupes informels et comités sont mis en place par les individus, mais déclarés et reconnus par les autorités communales.

Dans la zone d'Ayorou, les organisations de défense des droits de l'homme ont également été citées, notamment l'ANDDH, comme « organisant des réunions pour sensibiliser les populations aux enjeux sécuritaires de la commune et dénoncer les abus de comportement des FDS envers elles ».³²

³¹ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou Goungou, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

³² Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou ville, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

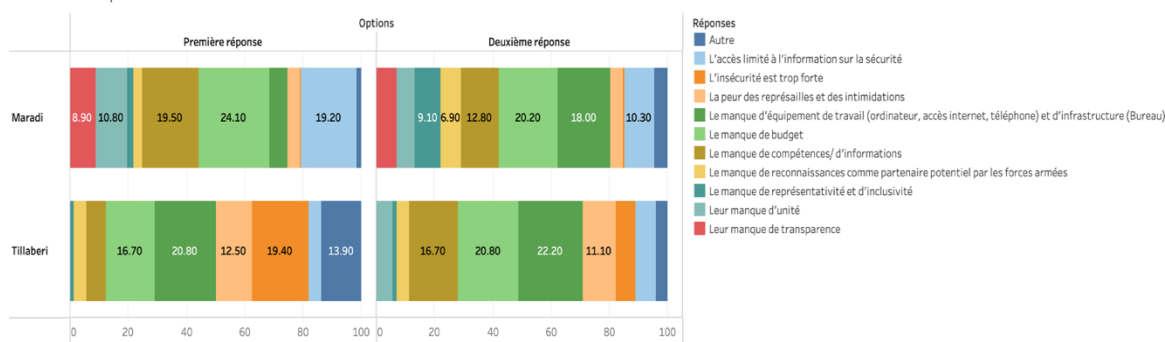
Suite de la question Q.5.3 – Ces acteurs cités de la société civile s’occupent-ils des questions de sécurité et si oui, comment ?



Enfin, les leaders religieux sont toujours mentionnés de façon importante comme pouvant renseigner sur la situation sécuritaire et sensibiliser contre les tensions locales, notamment lors de leurs prêches.

Pour autant, les populations se tournent peu vers les acteurs de la société civile concernant les questions de sécurité. Elles ne le font de façon significative que s’il y a des tensions dans la communauté (pour les deux régions) ou à l’intérieur de la communauté (pour celle de Tillabéri plus spécifiquement).

Q.5.8 Selon vous, quelles sont les difficultés qui peuvent être rencontrées par la société civile sur les questions de sécurité ?



L’action des acteurs de la société civile locale demeure donc restreinte. Depuis le début de nos enquêtes, les principales limites perçues sont le manque de budget de ces acteurs, mais aussi leur manque de compétence et d’informations (en termes de contenu et de régularité de transmission) dans un contexte sécuritaire complexe.

L’accès à l’information se fait, avant tout, par des rencontres ponctuelles avec les forces ou par des contacts familiaux ou personnels au sein de celles-ci.

Par ailleurs, des limites quant à l’accès à ces acteurs ont été évoquées, notamment pour les jeunes femmes :

"À Guidan Roundji, les jeunes femmes n'ont pas accès aux acteurs de la société civile car elles ne sont pas libres de sortir et ne dépendent que de leurs maris donc seules les femmes âgées ont accès. »³³

³³ Journaux de terrain des facilitateurs, commune urbaine de Guidan Roundji, région de Maradi, novembre 2022.

De plus, les soupçons de corruption et de politisation généralement évoqués en lien avec les organisations nationale de la société civile peuvent également avoir cours au niveau local :

« Toutes les associations ou organisations que vous citez, sont plus caporalisées par les politiciens alors qu'avant elles avaient été créées pour l'intérêt général de la ville. Maintenant, les partis politiques les ont récupérées pour travailler pour leurs comptes au moment des élections parce qu'ils donnent de l'argent. »³⁴

Enfin, la gravité de l'insécurité qui se renforce dans la région de Tillabéri peut annuler toute capacité d'impact réel auprès des populations. La peur des représailles chez les acteurs locaux de la société civile restant également prédominante : *« Ici il n'y a pas de société civile car tout le monde a peur. Personne ne peut sortir sachant que tu seras tué toi ainsi que ta famille. »³⁵*

³⁴ Journaux de terrain des facilitateurs, commune urbaine de Guidan Roumdji, région de Maradi, novembre 2022.

³⁵ Journaux de terrain des facilitateurs, Ayorou Haoussa, commune d'Ayorou, région de Tillabéri, novembre 2022.

Conclusions

Cette deuxième enquête de l'année 2022 rappelle la particularité des insécurités auxquelles sont confrontées ces deux régions. Si celle de Tillabéri souffre particulièrement des attaques et des violences quotidiennes exercées par les groupes djihadistes, la région de Maradi demeure exposée à la criminalité et au banditisme, notamment dans ses zones rurales limitrophes de la frontière avec le Nigéria. Le niveau d'insécurité reste donc prédominant au niveau local, la frontière étant un élément déterminant.

Il a également été possible de voir se superposer aux craintes des violences une peur commune concernant l'accélération de la dégradation des conditions socio-économiques des populations. À la montée des prix des denrées de première nécessité s'ajoutent désormais les risques d'une insécurité alimentaire et d'un manque d'approvisionnement en eau dus aux difficultés climatiques et aux contraintes d'exploitation imposées par l'insécurité. Le périmètre de mobilité des populations se réduit de plus en plus. Le risque de déplacements internes depuis et au sein des zones transfrontalières est donc important.

Bien qu'elle soit considérée comme peu « active » sur les questions de sécurité, la société civile a des rôles à jouer. Elle peut servir de courroie de transmission des plaintes des populations, mais elle peut aussi être porteuse de conseils dans ce domaine.

Recommandations

- En dépit des limites exprimées, une grande partie des acteurs de la société civile restent sollicités par les populations sur les questions de sécurité. Des moyens supplémentaires et des formations spécifiques sont néanmoins nécessaires pour qu'ils puissent transmettre au mieux les informations attendues sur l'évolution de la situation sécuritaire au niveau local.
- Ce besoin de compréhension inclut également les rôles et les mandats spécifiques des forces. Cela est particulièrement le cas pour les catégories de personnes ayant un contact direct moins fréquent avec elles (notamment les jeunes femmes et les personnes en situation de handicap). Les OSC locales pourraient clarifier la façon de les reconnaître, la différence de leurs mandats, les moyens privilégiés pour les joindre et ainsi réduire la méfiance qui peut exister.
- Les populations attendent des forces qu'elles soient davantage visibles et accessibles que ce soit dans la fréquence des patrouilles et la solidification des contacts engagés lors des arrêts ponctuels dans les zones rurales, ou à travers leur implication plus large dans les activités sociales des communautés. Les éléments engagés sur le terrain doivent, de façon réciproque, apprendre à connaître les populations qu'ils sécurisent et s'assurer du bon respect de leurs droits et de leur anonymat pour une collaboration effective.